X. DUSAUSOIT, Les collèges jésuites et la société belge du XIXème s. (1831-1914). Echanges, influences et interactions, Université Catholique de Louvain, Faculté de Philosophie et Lettres, 2005, promoteur: Prof. Dr. J. Lory

Comme l'indique le titre de cette thèse, ce travail a voulu se situer à l'intersection de trois domaines. Nous avons essayé d'écrire une histoire sociale de l'enseignement et une histoire sociale d'un ordre religieux (plus exactement de certains aspects de l'activité de cet ordre religieux). Expliquons-nous! D'une part, la Compagnie de Jésus, en tant qu'ordre éminemment missionnaire, s'est efforcée d'agir sur la société qui l'entourait afin d'accomplir sa vocation apostolique mais, d'autre part, les jésuites ont souvent été qualifiés de "mondains" car ils subissaient l'influence du monde et de ses modes. Ce terme, à l'origine péjoratif, a d'ailleurs été assumé par ces religieux – par exemple, par le P. Teilhard de Chardin – et transformé en une qualité de compréhension et d'amour de la Création. L'influence des jésuites belges sur le public de leurs collèges, durant une période ininterrompue de plus de 80 ans, aura été incontestable mais la force et la fréquence des sollicitations que ces écoles auront subies de la part de la société belge du XIXème s. et du début du XXème s. le sont tout autant. Encore fallait-il repérer et classer les principales interactions qui se sont mises en place de 1831 à 1914.

## 1. PLAN GENERAL DU TRAVAIL

Les principaux moments d'échange entre les collèges jésuites et la société qui les entourait nous semblent avoir été au nombre de cinq. Ils ont constitué grosso modo les cinq parties de cette recherche.

La fondation d'une école, son insertion dans le tissu socio-économique et sociopolitique d'une ville, la recherche de son statut juridique et financier définitifs constituent sûrement le premier moment-clé d'influences croisées.

La rencontre des élèves avec leurs professeurs, leurs surveillants et leurs responsables administratifs est peut-être encore plus importante (l'étude des professeurs, surveillants et responsables administratifs constitue le deuxième chapitre de cette thèse, celle consacrée aux élèves, à leurs origines, à leur scolarité et à leur devenir socioprofessionnel est la base du troisième chapitre).

Ensuite, la confrontation des élèves avec les programmes, les méthodes et les habitudes de vie imposés par l'institution représente un troisième moment d'échange. Précisons bien qu'il s'agit d'un échange et non pas d'une relation à sens unique qui irait du maître vers le jeune (et, au-delà de lui, vers sa famille).

Les jésuites ont depuis longtemps développé des activités parascolaires, périscolaires ou postscolaires nombreuses. A côté des cours et des programmes *stricto sensu*, ces différents moments constituaient d'autres occasions soigneusement préparées de rencontre avec la société. Le théâtre scolaire et les académies littéraires, activités encore étroitement liées à la vie des classes, ont constitué l'objet d'un chapitre; les autres œuvres religieuses, sociales, politiques ou culturelles proposées aux élèves ou aux Anciens ont fourni la matière à la dernière partie de cette thèse.

Si les problématiques communes à l'ensemble des écoles de la province belge ont bien évidemment été étudiées en tant que telles, nous avons choisi de ne pas analyser uniformément les 14 ou 15 établissements d'enseignement que les jésuites belges ont ouverts à cette époque pour permettre l'approfondissement de la recherche sur certains points. Nous nous sommes concentrés sur les particularités de cinq écoles: deux collèges wallons (ceux de Mons et de Verviers), deux flamands (ceux de Gand et d'Alost) et le collège de Bruxelles (il faudrait d'ailleurs parler des deux collèges de Bruxelles à partir de 1905). Bien évidemment, il est arrivé que, sur tel ou tel point, un autre collège jésuite de Belgique ait dû être étudié plus spécifiquement vu la richesse des sources disponibles à son sujet ou l'intérêt particulier de la situation locale par rapport à l'objet d'un de nos chapitres.

## 2. LES SOURCES ET LA BIBLIOGRAPHIE

L'élaboration de ce travail a été permise par un ensemble très important et très structuré de sources inédites et de sources imprimées produites par la Compagnie de Jésus. Pour rapidement synthétiser l'ensemble constitué par ces sources, il est nécessaire de préciser qu'au XIX ème s., existait déjà, au sein de la Compagnie, une tradition ancienne et remarquablement sophistiquée pour l'époque de rapports, de collectes de renseignements, d'enquêtes internes pour tous les aspects de la vie scolaire et administrative des collèges de la province belge. Au total, des séries très longues et très complètes sont donc à la disposition du chercheur. Les principaux fonds se trouvent dans les archives générales de la Compagnie, à Rome et dans les archives des deux provinces belges à Heverlee (pour la province de Belgique septentrionale) et à Woluwé-Saint-Pierre (pour la province de Belgique méridionale). Aujourd'hui, la plupart des fonds qui se trouvaient dans les différents collèges ont été regroupés dans ces archives de province.

A côté de ces archives de la Compagnie de Jésus, différentes sources ont également été employées mais leur consultation a généralement été plus spécifique à une partie de ce travail. On peut citer les archives des évêchés, les archives d'état-civil des villes retenues ou les archives des universités belges. Du coté des sources imprimées, ont notamment été consultés un grand nombre d'annuaires administratifs et commerciaux, les collections de manuels scolaires écrits par des jésuites ou par d'autres auteurs et la presse de l'époque (dont des revues jésuites mais aussi plusieurs journaux catholiques ou anticléricaux).

## 3. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE CE TRAVAIL

Si nous reprenons le fil des cinq moments de rencontre des collèges jésuites avec la société de leur temps que nous avions évoqués précédemment, nous pouvons tenter de résumer succinctement les principaux enseignements tirés de ce travail.

L'évolution des circonstances de fondation de 1831 à 1855 et la recherche d'un statut juridique et financier par les collèges ont été particulièrement

éclairantes pour comprendre les difficultés que la Compagnie a éprouvées pour trouver une formule viable et pratique dans un monde qui avait profondément changé depuis la suppression de l'ordre dans nos régions en 1773. Les jésuites ont d'abord expérimenté la solution d'un collège communal, à Alost, confié à l'évêque de Gand et transmis ensuite aux jésuites, ils passèrent ensuite à celle d'un petit séminaire épiscopal mais dont l'évêque fut de plus en plus évincé (collège de Gand) pour arriver finalement à la création de sociétés civiles, plus ou moins détournées de leur raison sociale officielle et légale (Bruxelles, Mons et Verviers). Sur un plan purement financier, on est passé d'un subventionnement très large par les autorités civiles et épiscopales (formule initiale du collège d'Alost) à un financement purement autonome grâce aux minervals des élèves et grâce aux dons de généreux bienfaiteurs (à terme, tous les collèges adopteront cette solution, même Alost). Le collège de Verviers, dernier-né des écoles étudiées, sera même pratiquement une fondation de l'évergétisme du patronat textile verviétois. Arrivée à un point critique qui correspondait au nombre minimal d'élèves nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement de l'établissement (chiffre variable selon les collèges), l'école devenait rentable et pouvait se lancer dans une politique d'investissements tant en valeurs mobilières qu'en biens fonciers afin d'assurer son développement ultérieur.

Si l'on s'intéresse ensuite à la rencontre entre les jésuites et leurs élèves, force est de constater que le groupe des professeurs aura tendance à ressembler de plus en plus au groupe des élèves au fur et à mesure que le temps passera. Les professeurs jésuites ne se distinguent pas de leurs collègues attachés à d'autres missions au niveau de leurs origines sociales mais ces religieux, qui étaient souvent, vers 1831, d'origine rurale et flamande, vont évoluer peu à peu pour ressembler à leurs élèves et provenir de plus en plus souvent de milieux bourgeois, citadins et francophones. Ceci rend le jésuite de 1914 assez atypique par rapport à la moyenne du clergé belge de l'époque. Au point de vue de l'analyse des forces affectées par la province à l'enseignement, il est évident que les évolutions furent très lentes et très progressives: de 1831 à 1914, les jésuites belges affecteront, en permanence, environ la moitié de leurs effectifs à l'enseignement mais on voit, à l'intérieur de ce groupe "scolaire", le nombre de scolastiques en formation reculer peu à peu de 40% à environ un quart des effectifs des professeurs et des surveillants. Ces jésuites enseignants connaissent une grande inégalité au point de vue de l'évolution de leurs carrières: beaucoup passent seulement quelques années dans les classes à l'époque de leur formation alors qu'une minorité ne sortira jamais de la profession enseignante et connaîtra un nombre extrêmement élevé de mutations au cours de leurs années d'activité professorale. Le professeur inamovible, constituant un passage obligé pour des générations d'élèves d'un même collège n'est pas, ou presque pas, une réalité du XIXème s.

Pour les jésuites belges, la grande innovation de ce XIX en s. est en fait constituée par l'embauche de professeurs laïcs qui, au début du XX en s., occuperont déjà 40 à 45% des postes d'enseignants. Ces laïcs, qui constituent aujourd'hui la quasi-totalité des enseignants des collèges ignatiens obligeront d'ailleurs les religieux directeurs d'établissement à apprendre un nouveau métier: celui d'employeur. Des employeurs qui seront confrontés aux problèmes de la fixation et de l'augmentation des salaires, de la maladie, de l'invalidité ou encore de la retraite de leurs employés et qui y feront face en tâtonnant et en inventant progressivement les droits et devoirs d'une nouvelle catégorie sociale.

Les élèves de ces professeurs jésuites ou laïcs ont été étudiés dans le troisième chapitre de ce travail. Il apparaît assez clairement qu'au niveau du public des collèges, la réputation d'écoles élitistes que l'on attribue quasi automatiquement aux établissements d'enseignement de la Compagnie de Jésus n'est peut-être pas aussi méritée qu'on le croit généralement. Leur recrutement est plus diversifié que prévu: si l'aristocratie et la bonne bourgeoisie sont évidemment bien représentées, un bon tiers des élèves sont issus de ce que l'on pourrait appeler la "toute petite bourgeoisie" et des professions manuelles (surtout artisanales). A l'intérieur du cycle secondaire, la sélection scolaire est forte (60% des enfants sont éliminés de la première année d'humanités à la rhétorique) mais elle est essentiellement méritocratique. Ce ne sont pas les enfants de titulaires de professions les plus modestes qui sont éliminés mais c'est la petite bourgeoisie commerçante qui est la principale victime de cette sélection. Cela s'explique souvent par le projet de ces familles petites-bourgeoises de placer leur fils dans l'enseignement secondaire pour une période limitée à deux ou trois ans. Arrivé au terme de ce projet initial, l'enfant sera effectivement retiré de l'école et ne bénéficiera donc pas des avantages qu'un cycle complet d'humanités procurait à ses condisciples parvenus jusqu'en rhétorique. Le passage par l'enseignement des collèges est en effet un bon investissement pour toutes les familles, surtout si la scolarité secondaire a pu être menée à terme: la stabilité sociale est assurée pour les 60% d'élèves venus de familles déjà favorisées et une ascension sociale nette s'ouvre pour 25% de jeunes issus de milieux plus modestes. Au niveau du type de professions exercées par ces anciens élèves, les collèges jésuites belges se révèlent être la voie royale vers la prêtrise et vers les professions juridiques (ce en quoi elles se distinguent, pour cette période, des écoles jésuites

françaises, des écoles officielles françaises et d'écoles belges aussi bien officielles que congréganistes).

Si de fortes nuances ont dû être apportées à l'image traditionnelle du public des collèges, il en ira de même en ce qui concerne les programmes réputés immuables des humanités enseignées par les jésuites. Ceux-ci se proclamaient volontiers eux-mêmes les champions d'un enseignement élaboré au XVIème s. et conservé tel quel jusque-là. En fait, ils vont pousser à la perfection ce qu'ils connaissent bien et d'un enseignement gréco-latin extrêmement classique et un peu vieilli, les jésuites belges vont faire des études modernisées, adaptées aux derniers progrès de la philologie et très efficaces face aux exigences des études supérieures.

Mais leur principale audace ne résidera pas là. Pour séduire un nouveau public de commerçants et d'industriels, un public désormais riche et puissant mais peu attiré par les études classiques, les PP. vont oser ouvrir des classes, auxquelles la province belge de la Compagnie reconnaîtra tardivement le titre d'humanités non-latines (mais la dénomination qui eut la plus longue durée de vie fut celle de "section professionnelle"). Celles-ci seront un demi-succès numériquement parlant mais le manque d'investissement en moyens humains et le mépris relatif dans lequel on tiendra ces classes ne contribueront guère à donner une bonne image des humanités modernes dans les collèges jésuites. D'un point de vue interne à la Compagnie, l'ouverture de ces sections était une audace assez grande que les autorités romaines auront quelque mal à admettre. Mais, au vu de la réussite de ce type d'études dans d'autres écoles officielles ou catholiques, les initiatives des jésuites en matière de classes "commerciales" ou "professionnelles" ressemblent assez à un échec, à un échec par manque de foi.

Les deux derniers points que nous avons abordés sont très clairement des initiatives venues des collèges et destinées à influencer la société civile. Le théâtre et ce qu'on appelait "l'académie littéraire" étaient effectivement au carrefour de la vie scolaire et de la vie sociale. Ils avaient pour but de former de futurs adultes par la pratique du Verbe mais les classes travaillaient aussi pour convaincre, divertir et influencer la Cité. Si l'on étudie le répertoire théâtral de cette époque, on découvre un certaine nombre d'œuvres très originales perdues dans une masse de vaudevilles mièvres et aseptisés ou de drames pseudo-historiques qui se voulaient "pittoresques". Une minorité de pièces engagées (voire de pièces "de combat" pour la défense de la Foi ou des États pontificaux, pour la promotion de la Patrie ou de la colonisation) attire le regard face à une tendance générale qui s'abandonne à la facilité et à la

convention bourgeoise et où le message est beaucoup plus dilué lorsqu'il n'est pas complètement absent. Les séances d'académie littéraire sont restées, pour leur part, plus intéressantes, plus engagées mais elles étaient réservées à un usage interne ou à un certain public d'élite (les spectateurs des pièces de théâtre pouvaient parfois se compter en milliers de personnes alors que le public des académies littéraires ne représentaient que quelques centaines d'auditeurs).

Enfin, en dehors de ces deux activités traditionnelles du théâtre et des académies littéraires, d'autres initiatives qu'on pourrait qualifier de "parascolaires" ou de "périscolaires" visaient grosso modo à la création d'un "monde" jésuite basé sur le travail et l'influence des élèves et des anciens élèves. A l'origine, dans tous les collèges, des congrégations mariales scolaires encadreront un pourcentage considérable d'élèves et vont fréquemment servir de base à des sodalités d'adultes parfois très influentes, au moins au niveau local. Les jésuites, leurs élèves et leurs Anciens vont ensuite jouer, en Belgique, un rôle très important dans la Société de Saint-Vincent de Paul (au moins d'un point de vue sociologique, par la présence d'un nombre impressionnant d'Anciens parmi les membres et surtout parmi les dirigeants des cercles vincentiens).

Les PP. et leurs "amis" seront aussi actifs, mais dans une moindre mesure, dans le mouvement des Xaviériens (l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier fondée en 1854 par le P. Louis van Caloen, sj) destiné à conserver les classes populaires au sein de l'Église mais aussi à donner un premier encadrement social et culturel aux travailleurs chrétiens. Il en ira de même dans la vie culturelle catholique, notamment par l'intermédiaire de sociétés académiques d'anciens élèves, souvent initiées par des jeunes adultes nostalgiques des joutes intellectuelles qu'ils avaient connues en poésie et en rhétorique. Pour terminer, il est à noter que l'influence des jésuites sur la presse et le parti catholiques s'est révélée parfois très importante dans certaines cités, notamment à Charleroi, à Verviers et à Bruxelles (mais nous ne connaissons sans doute encore qu'une partie de l'activité des PP. dans ce domaine).

## 4. CONCLUSION

En conclusion, s'il faut essayer de définir un modèle de comportement jésuite dans des activités et dans des circonstances aussi variées que celles que nous avons étudiées, nous pourrions dire que les jésuites belges, au XIX<sup>ème</sup> s., furent des conservateurs "pragmatiques" ou encore des conservateurs "intelli-

gents". <sup>1</sup> Ils se montrèrent capables de pousser à la perfection ce qu'ils maîtrisaient bien mais aussi de s'adapter et d'innover en certaines circonstances lorsqu'il s'agissait de préserver l'essentiel au prix d'une modernisation des formes et du *modus operandi*.

			Xavier Dusausoit
	ABRI	ÉVIATIONS	
si	Societatis Iesu		